

(

La Région des Pays de la Loire et le vélo : politiques régionales et réflexions

Mardi de l'ORT

10 mai 2011

l'esprit grand ouvert



Région
PAYS DE LA LOIRE

La promotion des mobilités alternatives au cœur de l'action de la Région

- **Un transport public régional en plein essor**
 - + 38% de voyageurs depuis 2004
 - près de 42 500 voyages réalisés chaque jour sur le réseau
- **Un engagement volontaire en faveur des transports régionaux**
 - 16 % du budget régional en 2011 consacrés aux infrastructures et transports régionaux (223,5 M€)

(La promotion des mobilités alternatives au cœur de l'action de la Région

La Région est sensible à l'usage du vélo :

- en tant qu'Autorité Organisatrice de Transport,
- de par son action en faveur de l'environnement,
- de par sa volonté de développer des solutions alternatives à l'automobile.

=> La promotion des modes alternatifs est inscrite dans l'Agenda 21 régional

(Les enjeux pour la Région

De nombreux atouts :

- une économie d'espace dans un environnement généralement contraint autour des gares,
- une combinaison performante train + vélo,
- une aire d'attraction des gares étendue.

Mais quelques contraintes :

- une consommation d'espace importante dans les trains,
- des problèmes de sécurité et de conflits d'usage dans de nombreux trains de pointe très fréquentés,
- des temps d'embarquement allongés.

(La promotion des mobilités alternatives au cœur de l'action de la Région

Les objectifs recherchés :

- maîtriser le nombre de vélos dans les trains,
- encourager l'usage du vélo pour les utilisateurs du train.

(La promotion des mobilités alternatives au cœur de l'action de la Région : les mesures mises en place

1/ Le dispositif « train + vélo »

- Objectif : proposer une combinaison train + vélo pour les abonnés régionaux
 - Angers : 75 places de stationnement sécurisées et location de 20 vélos
 - La Roche sur Yon : 50 emplacements vélos sécurisés : 35 réservés aux abonnés de travail et élèves-étudiants-apprentis et 15 réservés aux autres utilisateurs de la gare.
- Tarifification :
 - stationnement sécurisé = 7€/mois pour les abonnés de travail ou 5€/mois pour les abonnés élèves-étudiants-apprentis
 - location vélo avec accès au stationnement sécurisé = 12€/mois pour les abonnés de travail ou 9€/mois pour les abonnés EEA (Angers)
- Réservation et vente des abonnements deux-roues effectuées par la SNCF

La promotion des mobilités alternatives au cœur de l'action de la Région : les mesures mises en place

2/ L'aménagement du matériel roulant

- le matériel roulant ferroviaire réserve entre 3 et 6 emplacements pour les vélos
- des autocars régionaux équipés de supports pouvant accueillir 6 vélos (lignes Nantes-Noirmoutier Nantes – St Jean de Monts).



(La promotion des mobilités alternatives au cœur de l'action de la Région : les mesures mises en place

3/ L'aménagement d'abris vélos sécurisés dans les gares

- Une prise en compte systématique dans les projets de pôles d'échanges multimodaux et les projets d'aménagement des gares
- L'aménagement d'abris vélos en gare : des abris couverts et abris vélos sécurisés par badge sont installés dans certaines gares

(La promotion des mobilités alternatives au cœur de l'action de la Région : les mesures mises en place

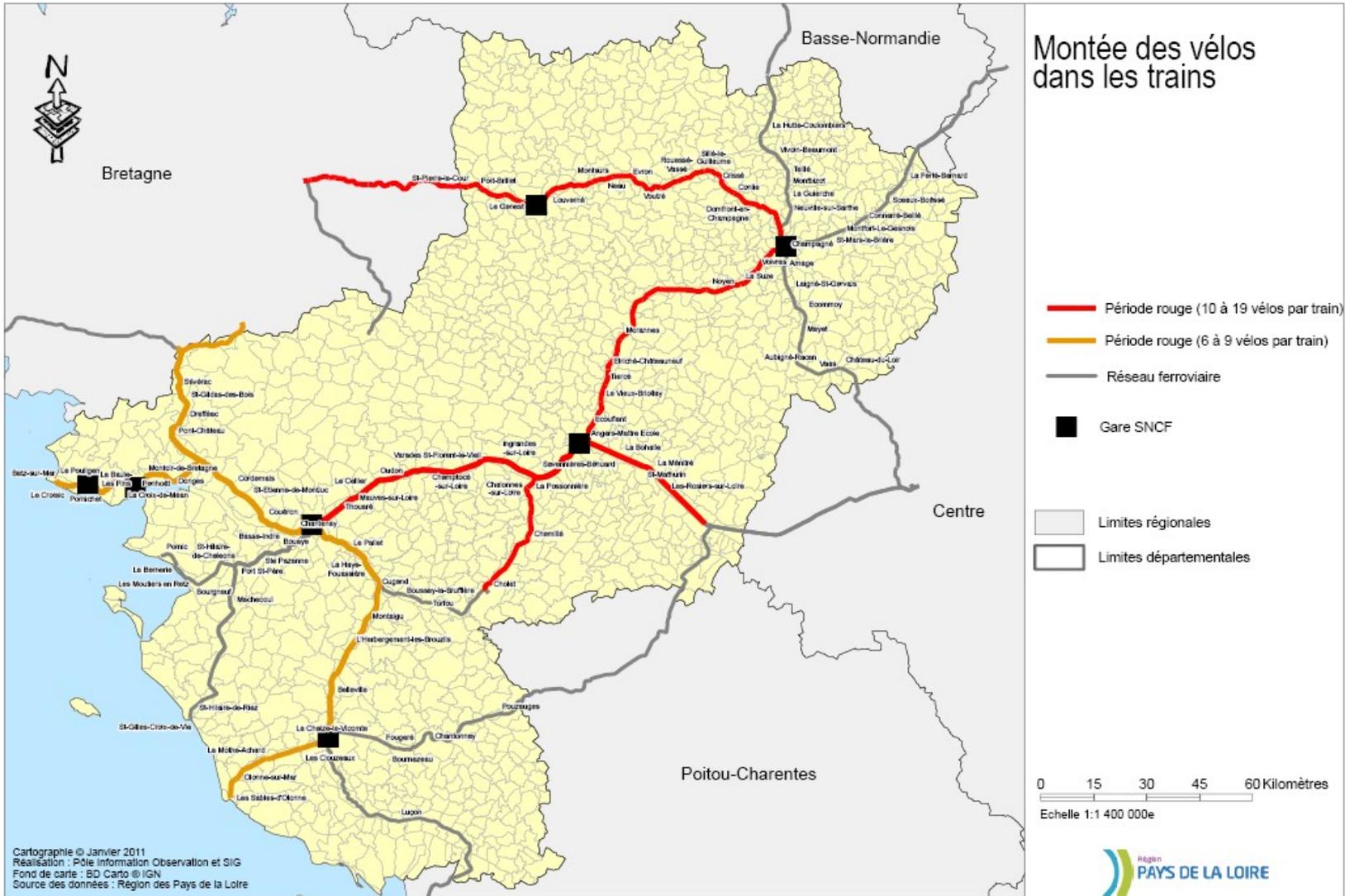
4/ La Région : partenaire de la Loire à vélo

- 600 km de parcours aménagés depuis le lancement du projet en 1995
- 300 aires d'arrêt identifiées sur le circuit
- une vingtaine de gares sur l'itinéraire Loire à Vélo
- expérimentation durant l'été 2011 en collaboration avec la Région Centre dans le cadre de la Loire à Vélo, d'un service payant de chargement / transport / déchargement de vélos dans une voiture dédiée aux vélos et à leurs utilisateurs sur les rames régionales Corail Interloire (Orléans <> Nantes, St-Nazaire ou Le Croisic).
- Subvention d'itinéraires dans le cadre du Schéma régional véloroutes et voies vertes

Statistiques hiver : Surcharge sur les axes principaux sur des trajets de domicile-travail

- Surcharge sur les axes principaux du réseau régional sur des trajets de domicile-travail **du lundi au vendredi**.
- Ces surcharges s'observent le matin entre 6h et 9h et le soir de 16h à 19h.
- Les axes les plus touchés :
Nantes – Angers – Le Mans
Nantes – Saumur
Angers – Saumur
Angers – Cholet
- D'autres axes sont également concernés mais dans une moindre mesure : Le Croisic - Nantes, Nantes – Les Sables, Nantes – Cholet

Statistiques : montée des vélos dans les trains par axe



Statistiques été : Doublement du nombre de vélos dans les trains et apparition de saturations le samedi et le dimanche

- + 900 vélos / jour en semaine (500 / j en hiver)
- Contrairement à l'hiver, on observe un étalement dans la journée de la montée des vélos dans les trains avec l'apparition du créneau du milieu de journée entre 11h et 15h.
 - Lundi au vendredi matin et soir : toujours des saturations sur les principaux axes avec une fréquentation souvent accrue : Le Croisic - St-Nazaire – Nantes – Angers - Le Mans et Nantes – Saumur.
 - Samedi et dimanche toute la journée : Le Croisic – Saumur, Nantes – Le Mans, Nantes - Les Sables d'Olonne, Nantes – Pornic

(La promotion des mobilités alternatives au cœur de l'action de la Région : réflexions

- Programme de déploiement d'abris vélos dans les gares et haltes sur 3 ans
- Evolution du dispositif train + vélo
- Subvention d'itinéraires vélos du centre-bourg à la gare
- Promotion de l'utilisation d'un vélo pliant dans le cadre d'une expérimentation